

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Délibération : **2021-12-254**
OBJET : **DENOMINATION DE VOIE : IMPASSE FRANÇOIS JOSEPH RINCE**
Nomenclature : **8.3.1**

En exercice : 27

Présents : 22

Pouvoirs : 5

Absents : 0

Votants : 27

Délibération comportant :

Annexe : /

Le treize décembre deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le trois décembre deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Claude RINCE, Elisa DRION, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC.

Les membres ayant donnés un pouvoir :

Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Benjamin VACHET donne pouvoir à Claude RINCE, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Elisa DRION, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Priscilla DECOTTIGNIES donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.

Rapporteur : Claude RINCE

Considérant la présentation faite le 1^{er} décembre 2021 en commission aménagement. Dans le cadre du permis d'aménager référencé PA 44209 18 E0014 situé au niveau de la rue Etienne Sébert, une nouvelle impasse sera créée. Il est nécessaire de nommer ladite voie nouvelle.

La proposition suivante a été faite aux membres de la commission Aménagement : Impasse François Joseph Rincé, en référence au grand-père des propriétaires, chevalier de la Légion d'Honneur en janvier 1954. Lors du décès de François Joseph Rincé en 1982, les mots de Jean Bourgeon étaient : « *la plupart des Treilliérains d'alors, ignorent que le paysan aux allures modestes qui rejoint sa dernière tranchée, fut un héros de la Grande Guerre.* »

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **DE DENOMMER l'impasse du Permis d'Aménager PA 44209 18 E0014 : Impasse François Joseph Rincé**

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 13 décembre 2021
Alain ROYER, Maire

